

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
ALC/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 NOVEMBRE 2007

OBJET : Locaux de la Direction Enfance, Jeunesse, Quartiers : avenants au marché de travaux – lot revêtement de sols – entreprise COTÉ SOLS OUEST

Rapporteur : Pierre CHAMPEAUX

Lors de la séance du 16 Novembre 2006, le Conseil Municipal a autorisé la signature des marchés pour les travaux d'aménagement des locaux de la Direction Enfance Jeunesse Quartiers.

Suite à des travaux supplémentaires, il est proposé de passer les avenants suivants :

Marché COTE SOLS OUEST

Montant du marché : 10 969,14 € TTC

Avenant n° 2

- Mise en oeuvre d'un muret pour banque d'accueil non prévu dans le lot menuiserie

Montant de l'avenant : 239,20 € TTC

Avenant n° 3

- Travaux d'encoffrement d'une gaine VMC ;
- Suite à l'agrandissement de la zone de dépose du plancher lié au mauvais état des solives bois, une partie du cloisonnement de l'étage a dû être refait ;
- Suite aux travaux de dépose de cloison et afin d'améliorer les finitions, commande d'un habillage par plaque de plâtre.

Montant de l'avenant : 1 899,85 € TTC

Compte tenu du précédent avenant n° 1 (3 428,33 €), le marché passe par conséquent de 10 969,14 à 16 536,52 € TTC.

.../...

Le Conseil Municipal, vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres ainsi que des commissions « Urbanisme, Environnement, Travaux » et « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale », après en avoir délibéré,

- AUTORISE le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer ces avenants.

Délibération adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Pierre CHAMPEAUX